

24 octobre 2008

Communiqué de la section syndicale CFE-CGC DIM –

La CFE-CGC, comme le personnel, voit dans l'arrêt de l'atelier Tech Line, un énorme gâchis. L'annonce en CCE, le 1er octobre, de la fermeture de ce site, où sont fabriqués les soutien-gorges Body Touch et Osmose, est une attaque contre l'outil industriel le plus moderne qui soit au sein de DIM.

La CFE-CGC pense que cette décision désolante, ne présage rien de bon pour l'avenir. Finalement, comme beaucoup l'avait prédit, l'atelier Tech Line n'aura pas survécu au décès fin 2006 de son créateur (Mr Yannick REY). Les déclarations rassurantes de la Direction de l'époque, en particulier de Mr Eliaz Poleg sur le sujet, n'auront pas fait long feu. Ce site présenté comme d'avenir au personnel qui y fut reclassé lors du dernier plan social en 2007 fera donc, bientôt, partie du passé. Ce changement de cap inquiète. Aujourd'hui, ce site compte 86 salariés. 86 salariés qui attendent une solution. C'est notre priorité.

La CFE-CGC, en intersyndicale avec les autres organisations syndicales de DIM, mettra tout en oeuvre pour que les collègues concernés conservent un emploi. La Direction nous assure qu'elle sera en capacité de reclasser l'ensemble du personnel et cela en dehors de tout PSE (en admettant que tous les salariés acceptent ce qui leur sera proposé). Un groupe de travail (regroupant l'ensemble des Organisations Syndicales et la Direction) vient d'être mis en place afin de travailler sur les possibilités et les modalités des reclassements. Pour le moment et comptablement, il manque encore des solutions. Qualitativement, nous sommes en possession de l'intitulé de chaque poste, mais sans en avoir le descriptif, ce qui ne permet pas, pour le moment, de mesurer l'écart entre les compétences des salariés et celles attendues dans les postes à pourvoir. La CFE-CGC espère que les moyens nécessaires seront mobilisés afin d'adapter les salariés aux nouveaux postes.

Bien évidemment, nous nous attacherons à ce que chaque salarié soit traité le plus équitablement possible.

Dans l'éventualité où des salariés n'auraient au bout du compte aucune solution ou des solutions ne leurs convenant pas, les contraignant à refuser un reclassement en interne, la CFE-CGC et l'intersyndicale exigeraient de la Direction des mesures sociales en rapport avec les bénéfices de l'entreprise.

Contact : [Frédéric Besacier](#)